



Ordre des acupuncteurs
du Québec

**CONSEIL DE DISCIPLINE DE L’O.A.Q.
RÔLE D'AUDIENCE**

Date(s) et heure(s)	15 janvier 2026 à 9 h 30
Numéro du dossier	42-2024-03
Partie plaignante	Alain Migneault, syndic
Partie intimée	Claude Kamga Defo
Procureur(s) partie plaignante	M ^e Patrick de Niverville
Procureur(s) partie intimée	M ^e Claude G. Leduc
Nature de la plainte / procédure	Demande afin de déclarer sans effet, caduque ou non valable une décision disciplinaire.
Présidé par	M ^e Jean-Guy Légaré
Membres	Nancy Deschênes Diane Girard
Audience	Audition -sur la demande afin de déclarer sans effet, caduque ou non valable une décision disciplinaire
Endroit et salle	Virtuellement sous la plateforme Zoom

Me France Joseph
Secrétaire du Conseil de discipline